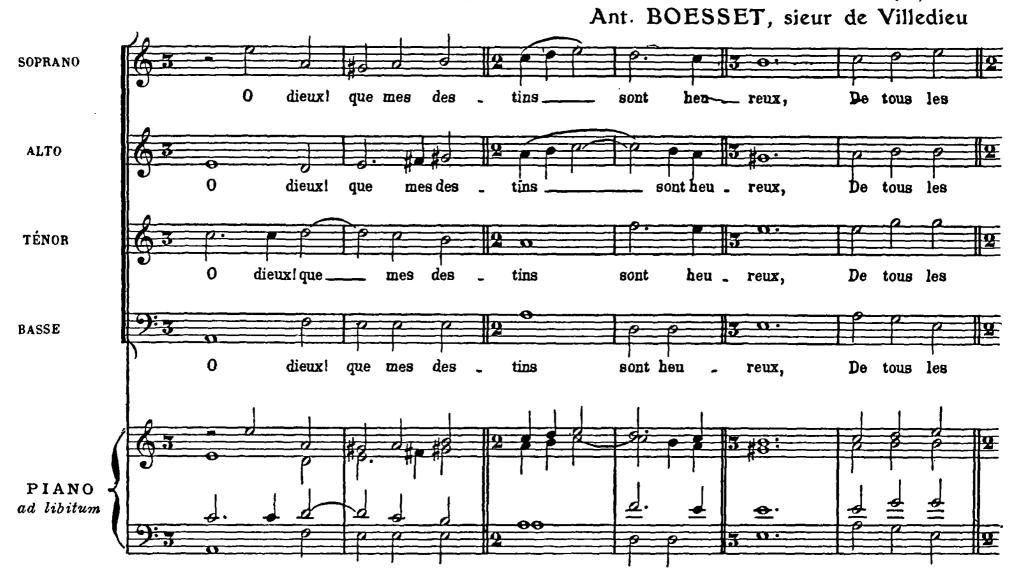


Ce morceau peut, ad libitum, être chanté en chœur ou par une voix seule; en ce dornier cas, c'est la partie de soprano qui doit être chantée; c'est un petit chef-d'œuvre inédit. Le succès fait à un autre air de cour du même auter, publié dans le dernier numéro, nous a engagé à publier celui-ci.

O DIEUX!...

(AIR DE COUR)

(Restitué et commenté, pour la première fois, par M. Henry Expert, sous-bibliothécaire au Conservatoire National de Musique.)





Au temps de Louis XIII, Anthoine Boesset, sieur de Villedieu, passait pour le prince de la musique française. Surintendant de la musique de la Chambre du Roy et de la Reyne, il excellait dans la composition des ballets royaux et des airs de cour. Et ces airs, dont il continuait la tradition héritée de Guédron, son beau-père et son prédécesseur à la surintendance, étaient bien le genre le plus essentiellement français de la musique d'alors.

La mélodie, au sens actuel du mot, s'y trouve déjà en plein relief, se détachant de la trame polyphonique de notre ancienne chançon. Elle diffère de la mélodie italienne à la coupe plus carrée, plus extérieure; c'est l'air à la française, suivant, serrant de près le langage, en sa mesure, en son allure, en son rythme et en son expression.







Que ces lieux heureux à mes amours, Que ces charmants discours Sont chers à ma mémoire. Iris me fait voir... etc. Mon mal est près de la guérison,

A peine ma raison

Me permet de le croire.

Iris me fait voir... etc.

La pièce que nous présentons fait partie d'une collection d'Airs de cour qui va paraître incessamment chez les éditeurs Senart et Roudanez (20, rue du Dragon). Elle est écrite à 4 voix; on peut y ajouter l'accompagnement du clavier ou des instruments. On peut aussi chanter à voix seule la partie supérieure, l'ensemble formant l'accompagnement au clavier.

Conseils pour l'interprétation:

Un peu lent, en suivant le sens et le rythme des paroles Avec douleur; très intime, très doux. Légers retards aux cadences.

HENRY EXPERT.